



Association des Paralysés de France

Le président

Paris, le 16 août 2012

A l'attention de :

Madame Marisol TOURAINE

Ministre des affaires sociales et de la santé

Madame Aurélie FILIPPETTI

Ministre de la culture et de la communication

Madame Valérie FOURNEYRON

Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Madame Marie-Arlette CARLOTTI

Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées

Monsieur Michel BOYON

Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Monsieur Rémy PFLIMLIN

Président de France Télévision

Monsieur Dominique BAUDIS

Défenseur des droits

N° 106-2012/Pdt
JMB-PT/VR

Mesdames les ministres,
Messieurs les présidents,
Monsieur le défenseur des droits,

Comme à chaque olympiade, notre association tient à vous exprimer sa vive indignation de constater l'absence de couverture en direct des compétitions des prochains Jeux paralympiques de Londres.

Pour notre association, cette discrimination par ce manque d'images témoigne bien, une fois de plus, de l'insuffisance de visibilité des personnes en situation de handicap dans les médias. Nous l'avons dénoncée à de multiples reprises.

.../...

Aujourd'hui, nous exigeons une place pleine et entière des personnes en situation de handicap dans notre société. Et cela passe notamment par une présence dans les médias, avec le même traitement que les personnes valides.

Comme cela se fait régulièrement, nous demandons à France Télévision de modifier sa programmation afin d'assurer une couverture en direct des principales épreuves à des heures de grande écoute.

Nous savons que France Télévision est engagée depuis longtemps sur les questions du handicap : une telle initiative serait la preuve de cet engagement et une première dans les médias français. Des télévisions étrangères ont déjà pris l'initiative depuis longtemps d'assurer une couverture médiatique importante des paralympiques.

Notre association, avec ses adhérents, tous supporters de toutes les équipes de France paralympique, espère être entendue favorablement.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre sollicitation,

Nous vous prions de croire, Mesdames les ministres, Messieurs les présidents, Monsieur le défenseur des droits, à l'assurance de notre haute considération.



Jean-Marie BARBIER

Copie à :

- Monsieur François HOLLANDE, Président de la République
- Monsieur Jean-Marc AYRAULT, Premier Ministre,
- Monsieur Gérard MASSON, Président de la Fédération Française Handisport
- Membres du comité permanent de la diversité
- Monsieur Daniel BILALIAN, directeur des sports de France Télévision
- Monsieur Patrick GOHET, Président du CNCPH